



## RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2009 – ANALYSE ET ÉVALUATION

Le conseil de direction a analysé et examiné le rapport de la directrice relatif aux résultats de l'exercice 2009. Le conseil de direction prend acte des résultats atteints par l'ETF ainsi que de l'analyse et de l'évaluation suivantes:

### Analyse

Le rapport d'activité annuel 2009 fait état des objectifs réalisés par l'ETF concernant l'exercice 2009 dans le cadre de son programme de travail annuel et conformément aux fonctions et aux régions définies dans le règlement du Conseil en vertu duquel elle a été instituée.

L'objectif global de 155<sup>1</sup> résultats a été réalisé. La répartition définitive des résultats a varié selon les fonctions et les régions figurant dans les prévisions initiales de l'exercice<sup>2</sup>. On constate toutefois un nombre inférieur de mesures de renforcement des capacités et un nombre supérieur d'interventions de soutien des analyses et études politiques. Le changement dans la répartition des résultats démontre que l'ETF a fait preuve de flexibilité dans sa gestion des priorités présentées en cours d'année par les services de la Commission européenne et/ou les parties prenantes des pays partenaires dans le cadre des objectifs fixés dans le programme de travail. Un soutien supplémentaire a ainsi pu être fourni dans les domaines de l'analyse politique et de la contribution au cycle de projet/programme de la Commission européenne.

Le rapport d'activité annuel comporte des informations et une description circonstanciées des résultats réalisés en 2009 ainsi que des tableaux présentant les domaines de dépenses par thème, par région et par pays. Le rapport comprend des informations sur les demandes particulières reçues de la part de la Commission européenne et les services fournis par l'ETF en réponse à ces demandes.

En 2009, le conseil de direction a adopté de nouvelles perspectives à moyen terme (PMT) relatives à la période 2010-2013 visant à définir l'aide fournie par l'ETF aux pays partenaires pour soutenir la reprise économique et la poursuite des efforts de modernisation au moment où les ressources fiscales nationales faisaient l'objet d'une pression accrue.

### **Pilier 1: soutenir la Commission européenne dans le déploiement de ses instruments d'assistance extérieure**

#### Élargissement

Les interventions de l'ETF dans les pays en phase de préadhésion pour soutenir les politiques de l'Union européenne dans le domaine de l'élargissement comprenaient des actions multinationales et des initiatives adaptées aux priorités nationales. Ces mesures sont présentées dans le rapport de

<sup>1</sup> En tout, 156 résultats ont été réalisés.

<sup>2</sup> Les 155 résultats pour 2009 étaient prévus dans les perspectives financières de la Commission européenne (proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant création d'une Fondation européenne pour la formation (refonte), Bruxelles, 25.7.2007, COM(2007)0443 final 2007/0163(COD) annexe 8.1.).

façon précise et structurée. Le nombre d'activités basées sur les analyses et les études politiques étant plus important que prévu, on constate des différences entre le niveau des résultats escompté et le niveau des résultats atteint dans cette région. Ces activités ont été organisées sur base de demandes formulées par les services de la Commission européenne dans l'intérêt des pays partenaires. Ce phénomène s'est également manifesté pour les interventions de soutien à la Commission européenne, comme au Kosovo (dans le cadre de l'USCR 1244), qui étaient plus nombreuses.

## **Voisinage européen**

Comme dans les régions candidates à l'élargissement, le nombre d'interventions de renforcement des capacités était inférieur aux prévisions initiales. L'ETF a consacré à ces régions plus de 40 % des ressources dont elle disposait en 2009<sup>3</sup>. Les actions entreprises au cours de l'exercice répondaient aux demandes locales de soutien de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques. Ces mesures concernaient les cadres nationaux de certifications dans la région de la Méditerranée (Maroc, Tunisie, Jordanie, Egypte et Liban), l'apprentissage en équipe dans le cadre de l'orientation professionnelle (Egypte), le partenariat social (Jordanie), l'analyse de la transition de l'école au travail (Syrie), la gestion de la qualité dans l'enseignement professionnel (Géorgie), l'adéquation entre l'offre et la demande de formation (République de Moldavie), l'élaboration de normes professionnelles (Ukraine) et l'analyse des structures nationales de l'emploi et du marché du travail des pays participant au partenariat oriental.

## **Asie centrale**

Les mesures prises par l'ETF en Asie centrale étaient des mesures de soutien à la Commission et de renforcement des capacités en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques publiques ainsi que des mesures visant à promouvoir l'échange d'informations et les idées politiques. L'ETF a également mené une série d'interventions transnationales en vue de faciliter le partage des connaissances et des expériences entre les parties prenantes des régions engagées dans des réformes similaires, c'est-à-dire basées sur un projet multinational antérieur dans le cadre du développement des compétences en vue de réduire la pauvreté (2007-09). Une communication politique a été élaborée et distribuée.

Les initiatives prises en Asie centrale pendant l'exercice ont été le commencement d'un projet de création d'une nouvelle école impliquant tous les pays de la région et le soutien à la Commission européenne dans le cadre des engagements pris par cette dernière avec le Turkménistan.

## **Innovation et apprentissage**

En 2009, la mise en œuvre du programme Innovation et apprentissage s'est articulée autour d'une série de communautés de pratiques et de projets spécifiques. La mise en œuvre du programme a été amorcée en 2008 et prendra fin en 2010. Les résultats globaux du programme seront présentés dans le rapport d'activité annuel 2010. La préparation de la méthodologie des initiatives interrégionales de 2010 (impliquant tous les pays partenaires de l'ETF) du processus de Turin et de l'étude sur l'enseignement et le monde de l'entreprise (*Education and Business Study*) a également constitué un travail important en 2009.

## **Pilier 2: communication d'entreprise**

Conformément au nouveau mandat étendu de l'ETF, défini dans la refonte du règlement qui est entré en vigueur en janvier 2009, des activités de communication ont été organisées en vue de renforcer l'impact de l'aide extérieure de l'Union européenne en fournissant des informations sur les projets, les résultats et la valeur ajoutée de l'ETF.

En accord avec les objectifs de la Commission européenne visant à intégrer les informations et à encourager le dialogue et le débat avec les citoyens de l'Union européenne, en général, et les

---

<sup>3</sup> (ressources émanant de trois sources: les subventions de 2008 versée par la Commission européenne, le financement dans le cadre du projet MEDA-ETE et les fonds alloués par le ministère italien des Affaires étrangères.

citoyens du pays hôte de l'ETF, en particulier, plusieurs activités de communication ont également été menées, dont l'organisation d'événements en entreprise, d'activités médiatiques, des révisions et des mises à jour du site Internet ainsi que des publications.

L'ETF a également contribué aux grandes tendances concernant la dimension extérieure de l'éducation et de la formation professionnelles, par l'intermédiaire de trois grandes conférences en entreprise sur: le cadre européen de certifications, la relation entre les entreprises et l'éducation et les innovations dans les systèmes d'apprentissage.

L'unité Communication de l'ETF a également lancé et mis au point un projet important visant à revitaliser l'image de marque de l'ETF.

### **Pilier 3: renforcement du savoir et des systèmes**

Le rapport d'activité annuel explique la façon dont l'ETF a géré ses ressources humaines (en 2009, l'ETF a fourni un effort important en termes de recrutement et le rapport explique également pourquoi tous les postes n'ont pas été pourvus en fin d'exercice conformément au tableau des effectifs) et ses ressources financières (domaine dans lequel on constate une nette amélioration en 2009: engagement budgétaire de près de 100 %, paiements de 82,5 %, reports à l'exercice 2010 de seulement 17,5 % et taux de consommation des fonds reportés de l'exercice 2008 de 84 %).

La gestion rigoureuse des paiements et des flux de trésorerie a donné lieu à un petit déficit dans le résultat budgétaire de 2009 (-0.07 millions d'euros), contrairement aux excédents enregistrés lors des exercices précédents. S'agissant de la gestion financière de 2009, l'agence n'a restitué aucun fonds à la Commission.

Une section du rapport d'activité annuel décrit en détail l'approche qui a été suivie et les activités qui ont été entreprises en 2009 dans le cadre du système de contrôle interne de l'ETF, de la gestion de la qualité et des risques, des modules du système de contrôle interne, de la protection des données et de la mise en œuvre du nouveau règlement financier de l'ETF par cette dernière.

Les évaluations et les audits indépendants suivants ont été menés en 2009:

- évaluations externes ex post (observatoires du marché du travail, plan national égyptien, projet d'éducation à l'esprit d'entreprise)
- suivi orienté vers les résultats (5 projets contrôlés sur base de leurs possibilités de suivi de leurs résultats)
- audits ex post réalisés par des sociétés d'audit externes (agence de voyage, projets relatifs aux cadres nationaux de certification, projet MEDA-ETE)
- audits réalisés par des organes institutionnels européens (Service d'audit interne – IAS – et Cour des comptes).

Le rapport final 2009 de la Cour des comptes comporte deux observations préliminaires: une sur l'approvisionnement lié à l'évaluation des capacités économiques et financières de l'opérateur économique et le préfinancement et l'autre sur le moment du paiement des indemnités d'installation. L'IAS a réalisé un audit sur les "modules de la déclaration d'assurance du directeur" et un audit de suivi sur des audits réalisés précédemment concernant la "gestion des ressources humaines" et la "mise en œuvre de normes de contrôle internes" au sein de l'ETF.

Le rapport présente ces rapports et montre comment des plans d'action ont été élaborés sur base des enseignements tirés de ceux-ci, plans d'action définissant les activités à améliorer conformément aux recommandations.

En 2009, la valeur totale des transactions concernées par la procédure d'exception<sup>4</sup> (1,53 % du budget total) est restée sous la limite des réserves à reporter dans la partie D (le seuil d'importance

---

<sup>4</sup> Ces transactions figurent au registre des exceptions de l'ETF.

relative est de 2 % du budget total de l'ETF). Le rapport explique que les exceptions figurant au registre font partie du système de contrôle interne de l'ETF et servent notamment à assurer la transparence. Le nombre d'exceptions reportées en 2009 est de 50 % de moins par rapport à l'exercice 2008.

## Evaluation

En 2009, l'ETF

- a continué d'adapter ses activités, conformément à son nouveau mandat, en fournissant une plus grande variété de services à la Commission européenne et en concentrant davantage son action sur le soutien politique;
- a atteint le nombre total de résultats prévu dans le programme de travail, avec de légers changements en ce qui concerne les types de résultats et les régions concernées en raison des demandes reçues en cours d'exercice et des discussions menées avec les services de la Commission européenne et les parties prenantes des pays partenaires;
- a exécuté ses activités dans le cadre du système de ressources adopté par le conseil de direction. Plus précisément, l'ETF a engagé 99,82 % et déboursé 82,5 % de la subvention annuelle octroyée par la Commission (19 872 000 euros). Les capitaux restants doivent être décaissés en 2010;
- a continué à appliquer un système complet de contrôles internes, de gestion de la qualité et des risques assurant une utilisation proportionnelle et l'efficacité des procédures internes.

Le conseil de direction se réjouit que grâce à la gestion rigoureuse des paiements et des flux de trésorerie de l'ETF en 2009, son résultat budgétaire pour l'exercice 2009 présente un petit déficit (- 0.07 millions d'euros), contrairement aux excédents enregistrés lors des exercices précédents, et l'agence n'a restitué aucun fonds à la Commission européenne.

Le rapport d'activité annuel est un compte rendu exhaustif et transparent des activités de l'ETF pendant l'exercice 2009. Le conseil de direction prend acte du fait que l'ETF n'a pas de réserves ou de points critiques à émettre pour 2009. Le rapport explique les critères d'importance relative adoptés par l'ETF pour établir ses réserves dans le rapport d'activité annuel – sur base d'une recommandation formulées par l'IAS en 2009. En conclusion, l'ETF n'a pas de réserves à émettre en 2009.

Les informations fournies dans le rapport donnent au conseil de direction l'assurance raisonnable que les ressources allouées en 2009 à l'ETF ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière et que les procédures de contrôle mises en place donnent les garanties nécessaires concernant la légalité et la régularité des transactions sous-jacentes.

Compte tenu de l'analyse et de l'évaluation qui précèdent, le conseil de direction adopte le rapport d'activité annuel 2009 de l'ETF et demande qu'il soit transmis, en même temps que son analyse, au Parlement européen, au Conseil, à la Commission, au Comité économique et social européen et à la Cour des comptes.
---